

INTERPRÉTER À LA TÉLÉVISION

L'interprétation à la télévision doit être planifiée dans ses moindres détails. Une fois connues les caractéristiques de l'émission, sa durée, les langues des intervenants etc., l'interprète-conseil proposera l'équipe d'interprètes la plus adéquate.

TYPES D'ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES

Habituellement, l'interprète travaille à la télévision pour deux types d'émissions :

- Des débats ou entretiens réalisés en studio et retransmis en direct ou en différé.
- Des retransmissions en direct d'un événement ayant lieu à l'extérieur, par exemple une cérémonie de remise de prix ou le discours d'un haut dignitaire.

LES PRÉPARATIFS

Il est important que les interprètes connaissent suffisamment à l'avance la documentation préparée par les documentalistes du programme sur les invités, le sujet du débat ou de l'événement qui sera retransmis. Au cas où il existerait un script de l'émission, avec la liste des questions qui seront posées à l'invité, il est indispensable que les interprètes en disposent.

Pour les émissions tournées en studio, qu'elles soient retransmises en direct ou en différé, une répétition plus ou moins exhaustive est toujours effectuée. Il convient que les interprètes y assistent afin d'en connaître la structure et le matériel audiovisuel qui y sera utilisé.

Avant l'enregistrement d'une émission tournée en studio, le présentateur échange généralement quelques mots avec les invités. Il est important que les interprètes soient présents pendant ces échanges pour se familiariser avec leur accent, leur façon de s'exprimer, etc.

Avant le début de l'émission, il convient d'effectuer des essais de son « réels », en présence de l'invité et du public. Si les essais se font sans public, les niveaux de son peuvent être faussés. Par ailleurs, l'expérience a démontré que pendant les essais de son, l'invité, qui écoute l'interprétation à travers un minuscule écouteur sans fil dissimulé dans l'oreille, demande presque toujours une augmentation du volume, ce qui ne pourrait se faire pendant le déroulement de l'émission.

CONDITIONS TECHNIQUES

L'interprète doit disposer des équipements suivants :

- Une cabine insonorisée par langue, laquelle doit être dotée d'un système de ventilation, de chaises et d'une table. Les chaînes de télévision disposent généralement de mini-studios pouvant servir de cabines quand ils ne sont pas utilisés à d'autres fins pendant la durée de l'émission.
- Un microphone pouvant être allumé et éteint par l'interprète. Un bouton de coupure momentanée du micro (« bouton toussoir ») est utile.
- Des écouteurs mono (et non stéréo) connectés à un amplificateur dont le volume peut être réglé par l'interprète. Il est important que celui-ci n'entende jamais sa propre voix dans ses écouteurs, ce qui est très gênant et rend son travail bien plus difficile.

Pour ce faire, il y a deux façons de procéder :

- N'envoyer à l'interprète que l'audio du programme (*post fader*) et jamais son retour.
- Moduler le volume des haut-parleurs qui transmettent l'interprétation au public sur le plateau, pour qu'elle soit audible, mais sans que la voix ainsi amplifiée de l'interprète ne passe dans les micros de l'invité et du présentateur.
- Un écran pour suivre l'émission telle que les téléspectateurs la reçoivent et, si possible, un autre écran avec un plan fixe de l'invité de façon à pouvoir observer ses réactions lorsque le réalisateur montre d'autres plans.
- La présence pendant tout le programme d'un technicien de son ou la possibilité de communiquer directement avec la salle de contrôle.
- S'il s'agit de la retransmission d'un événement ayant lieu en extérieurs, il est d'une importance vitale d'obtenir un son le plus proche possible du son obtenu en studio ; il convient donc d'établir la connexion suffisamment tôt pour pouvoir effectuer des essais de son en présence des interprètes.

GÉNÉRIQUE

Conformément à la Convention internationale sur les droits d'auteur et la Convention de Berne pour la protection des œuvres d'art ou littéraires, les noms des interprètes, ainsi que leur appartenance à l'Aiic, doivent apparaître dans le générique de l'émission.

**Ces informations vous sont fournies par les interprètes d'ESPaic
(Région Espagne de l'Aiic)**

Copyright ESPaic, 2001